



Département de la Dordogne

Commune de Terrasson Lavilledieu

Avis d'appel public à la concurrence

## AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

---

Identification de la personne publique :

**Commune de Terrasson-Lavilledieu**

Espace Charles de Gaulle  
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU  
Tél : 05 53 51 47 00

Objet de l'avis :

Mise en concurrence pour la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'une activité nautique à Terrasson-Lavilledieu.

Procédure :

Conformément à l'Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la Propriété des Personnes publiques, la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public de la Commune de Terrasson-Lavilledieu, objet du présent avis, nécessite la mise en œuvre d'une procédure de sélection préalable via des mesures de publicité et de mise en concurrence.

Caractéristique de l'emplacement : Emplacement situé sous le lavoir, place de la Libération 24120 TERRASSON

Durée :

Les autorisations sont données pour une durée 3 mois à compter de leur délivrance.

Prix :

Installation soumise à redevance d'occupation domaniale dont le montant et les conditions sont fixés et revalorisés tous les ans par délibération du Conseil Municipal.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des intéressés :

Le dossier nécessaire à la formulation d'une offre, et notamment le Règlement de la consultation, est disponible :

- en Mairie
- par retour de mail à l'adresse suivante : [nathalie.larue@ville-terrasson.com](mailto:nathalie.larue@ville-terrasson.com)

Toutes pièces complémentaires ou renseignements relatifs à la délivrance des dites autorisations sont consultables en Mairie (plans, informations sur les règles d'urbanisme éventuellement applicables ...).

Attribution :

Les surfaces concernées, les conditions de remise des demandes d'autorisation et d'examen de celles-ci, les critères de sélection ainsi que leur mise en œuvre sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

Offres :

- Les offres devront être rédigées en français ou traduites par un traducteur assermenté.
- Date limite de réception des offres : Le 19 juin 2022
- Délai de validité des offres : 90 jours

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : Le 27 mai 2022

Recours :

Le Tribunal Administratif de BORDEAUX est compétent pour tout litige relatif à la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public :

**Tribunal administratif de Bordeaux**

9 Rue Tastet

CS 21490

33063 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05.56.99.38.00

Télécopie : 05.56.24.39.03

Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr)